

[Accueil](#) > [Textes non codifiés](#) > [Arrêté Municipal](#)

Arrêté municipal n. 2010-0659 du 16/02/2010 réglementant le stationnement payant par horodateurs sur les voies publiques (Journal de Monaco du 19 février 2010) .

(Modifié par l'arrêté municipal n° 2010-2067 du 29 juin 2010 ; par l'arrêté municipal n° 2010-3411 du 18 novembre 2010 ; par l'arrêté municipal n° 2012-2400 du 16 juillet 2012 ; par l'arrêté municipal n° 2015-2661 du 27 juillet 2015 ; par l'arrêté ministériel n° 2018-2309 du 29 mai 2018 ; abrogé par l'arrêté municipal n° 2018-4542 du 9 novembre 2018).